



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PROFIL MODERE - FR0013339512

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite, 50% Bloomberg EuroAgg Treasury Global coupons réinvestis + 35% €STR capitalisé + 0,085% + 15% MSCI Europe dividendes nets réinvestis, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 3 ans, en diversifiant son allocation d'actifs entre produits de taux et actions de toutes zones géographiques.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est un indicateur composite : 50% Bloomberg EuroAgg Treasury Global coupons réinvestis + 35% €STR capitalisé + 0,085% + 15% MSCI Europe dividendes nets réinvestis. L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence. La gestion du fonds est discrétionnaire : le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart important/significatif par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

La société de gestion met en oeuvre une gestion totalement discrétionnaire entre différentes classes d'actifs - produits de taux et actions - au travers d'OPC de droit français ou étranger, eux-mêmes investis dans ces classes d'actifs, et/ou en titres vifs, jusqu'à 100% de l'actif net, dans le respect des fourchettes d'exposition prédéterminées.

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés de taux y compris les marchés monétaires : obligations à taux fixe ou variable, obligations convertibles (30% maximum), obligations indexées sur l'inflation (30% maximum), titres de créances négociables.

Les titres en portefeuille sont de notation Investment Grade, notation supérieure ou égale à BBB- sur l'échelle de notation Standard & Poor's ou supérieure à Baa3 sur l'échelle de Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% de l'actif net, à caractère spéculatif ("high yield"), notation inférieure à BBB- sur l'échelle de notation Standard & Poor's ou inférieure à Baa3 sur l'échelle de Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 30% de l'actif net, sans notation jusqu'à 20% de l'actif net. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il conviendra d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs au moment de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers, afin de décider de les céder ou de les conserver.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de niveau 3 reflète l'exposition aux différentes stratégies mises en oeuvre (taux, actions). Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit :

La fourchette de sensibilité aux taux est comprise entre -1 et +8

L'exposition aux marchés actions est de 30% maximum de l'actif net, les petites et moyennes capitalisations étant limitées à 10%.

Le choix des actifs en portefeuille fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion. Les critères de sélection sont identiques pour les OPC et les titres vifs :

- toutes zones géographiques, l'exposition sur les pays émergents étant limitée à 30% de l'actif net (20% maximum pour les taux, 10% maximum pour les actions)

- toutes devises (principalement Euro et USD), le fonds pouvant ainsi être exposé jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change (taux + actions)

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

Le fonds pourra investir dans des fonds eux-mêmes investis dans des obligations contingentes convertibles dites "CoCos", dans la limite de 20% de l'actif. Les «CoCos» présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres sont recherchés dans le cadre de la gestion d'un fonds compte tenu de leur rendement important.

Le fonds investit dans des OPCVM de droit français ou étranger et/ou dans la limite de 30% de son actif dans des FIA et/ou fonds d'investissement répondant aux critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

Le gérant peut avoir recours à des instruments financiers à terme, tels que futures, forwards, options, swaps de change, change à terme. Il intervient principalement dans un but de couverture et/ou d'exposition des actifs en portefeuille sur les marchés à terme de taux, crédit, actions et dans un but de couverture sur les marchés à terme de change.

La limite d'engagement du FCP sur les instruments dérivés n'excède pas 50% de son actif net, sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 ans.

Modalités de rachat : Quotidien. Les rachats sont centralisés chaque jour (J) de calcul de la valeur liquidative à 10h00 auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) IZNES, et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec un règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,92 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,01 % (**) 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice composite 50% Bloomberg EuroAgg Treasury Global coupons réinvestis + 35% €STR capitalisé + 0,085% + 15% MSCI Europe dividendes nets réinvestis

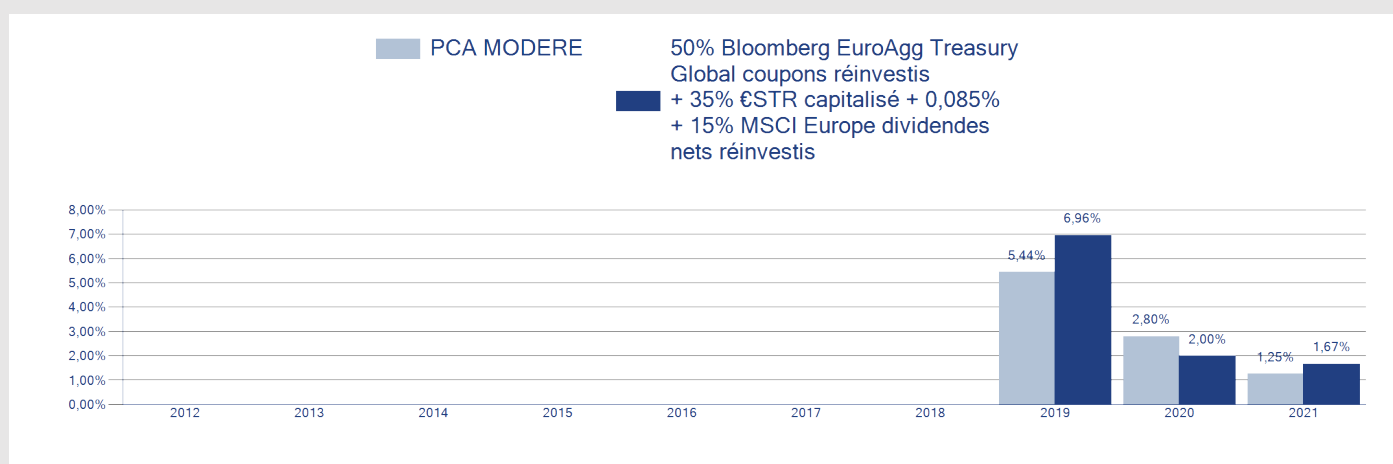
(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive entre la performance du fonds et celle de l'indice composite 50% Bloomberg EuroAgg Treasury Global coupons réinvestis + 35% €STR capitalisé + 0,085% + 15% MSCI Europe dividendes nets réinvestis. 1ère période de référence : de la date de création de la part au 31/12/2019.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 10 et 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



A compter du 3 septembre 2021, €STR capitalisé + 0.085% remplace l'EONIA capitalisé.

A compter du 1er octobre 2022 remplacement de la composante FTSE Eurozone Government Bond de l'indice de référence composite par son indice Bloomberg équivalent Bloomberg EuroAgg Treasury Global.

FCP créé le : 19/07/2018

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information

périodique : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : Néant

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022